



CONSEIL POUR LA
PROTECTION
DES MALADES

Douzième édition du colloque du Conseil pour la protection des malades : L'exploitation financière des personnes vulnérables

Le programme est téléchargé sur le site Internet du CPM à <http://cpm.qc.ca/wp-content/uploads/2013/04/cpm-depliant-preliminaire-FINAL-041213.pdf>

Le 2 juin 2013: **Super-conférence** : **Mme Marie-Ève Bédard** (Université de Sherbrooke) a été invitée pour expliquer l'importance de la contribution et du rôle des comités des usagers et des comités de résidents dans la lutte contre la maltraitance envers les Aînés.

Le 3 juin 2013: Des conférenciers aguerris échangeront sur divers sujets liés à la problématique de l'exploitation financière :

M. Louis Plamondon mettra la table avec la description et la mise en contexte de l'exploitation des personnes vulnérables. **Me Denise Boulet** (École du Barreau) vous informera sur le mandat en cas d'inaptitude et de la procuration.

Après la pause santé, un **panel** composé de **Mme Marie-Ève Bédard** (Chaire de l'Université de Sherbrooke), **M. Zakaria Lingane** (Commission des droits de la personne et de la jeunesse), **Mme Nancy McKeown** (Curateur public), **Mme Lyne Rémillard** (Réseau FADOQ) et **M. Richard Fortier** (Caisse populaire Desjardins), autant de conférenciers auprès desquels vous aurez l'occasion de vous informer et avec lesquels vous aurez l'opportunité d'échanger sur l'exploitation financière et sur les leçons à tirer de la pratique.

Après la remise du Prix Claude-Brunet et le dîner, nous entamerons la deuxième partie du colloque. Suivra une conférence qui portera sur les signes et les indicateurs de l'inaptitude, présentée par **Dr Élisabeth Azuélos**. La conférence tripartite (OPHQ **Mme Rita Baillargeon**-Revenu Québec -Agence du Revenu **M. René Chassé** du Canada **M. Marc Prévost**) répondra à toutes les questions relatives aux **déductions et avantages fiscaux pour les aînés et les proches-aidants**. De plus, L'OPHQ présentera son guide des mesures fiscales québécoises et fédérales paru en janvier 2013.

Enfin, le ministre de la Santé, des services sociaux et ministre responsable des Aînés, **docteur Réjean Hébert** nous fera l'honneur de prononcer le mot de la fin.

Avec nos remerciements, veuillez recevoir l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Le président du conseil d'administration

Me Paul G. Brunet